

Motion « Manuels numériques » présentée au CA du lycée....le XX/04/2019

La Région demande aux établissements de se prononcer sur le passage aux manuels numériques avant le 22 avril. Cette injonction pose de nombreux problèmes :

- un calendrier resserré qui ne laisse pas réellement de place aux débats entre collègues et avec les familles,
- un calendrier qui pose de redoutables questions logistiques : au regard du nombre d'établissements concernés, dans la plus grande région de France, quelle est la garantie que ce dispositif soit opérationnel à la rentrée 2019 ?
- le projet proposé par la Région est particulièrement inégalitaire puisqu'il ne prévoit pas l'équipement des élèves de 1^{ère} dont l'équipement sera à la charge des familles ; la Région renvoie aussi aux familles la prise en charge de la maintenance,
- aucune prise en compte des menés dans d'autres Régions ou départements qui ont pourtant montré leurs limites
- aucune prise en compte des avis, de plus en plus nombreux, de spécialistes qui alertent sur le temps passé par les jeunes devant les écrans et ses conséquences, notamment en matière de santé,
- les personnels sont une nouvelle fois sommés de s'équiper par leurs propres moyens.

La Région agit dans la précipitation, le rythme des décisions pédagogiques n'est pas celui des décisions politiques.

Les élus au CA du lycée..... se prononcentle passage aux manuels numériques à la rentrée 2019 dans leur établissement.

Ils exigent qu'un débat sérieux soit ouvert sur l'utilisation du numérique dans l'Education Nationale, tant les questions sont lourdes d'enjeux.